



## SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 19 JUIN 2023

N°14-2023

#### Programme « CARRIERES, RESERVES D'EAU, TRIBUNE (CRET) »

#### Plan de financement et demande de subventions

Le Comité du Syndicat Mixte du Pôle Hippique de Saint-Lô (SMPH) s'est réuni Lundi 19 Juin 2023 à 9 heures en présentiel sur convocation du 13 juin 2023.

La séance est présidée par M. Jean MORIN, Président du SMPH.

Secrétaire de séance : M. Hervé AGNÈS.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

#### **PARTICIPANTS** (avec voix délibérative) :

##### **Membres titulaires :**

M. Jean MORIN	Conseiller départemental, Président du Syndicat Mixte du Pôle Hippique de Saint-Lô
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental
M. Hervé AGNES	Conseiller départemental
Mme Malika CHERRIÈRE	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Sylvain LETOUZÉ	Conseiller régional – Région Normandie
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Mickael GRANDIN	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de la Ville de Saint-Lô
Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale - Ville de SAINT-LO

## Programme « CARRIERES, RESERVES D'EAU, TRIBUNE (CRET) »

### Plan de financement et demande de subventions

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du 19 juin 2023 ;

Vu la délibération N°07-2023 du Comité syndical du SMPH du 20 mars 2023 relative au vote du budget primitif 2023 qui inclut l'autorisation de programme (AP) « CARRIERE SUB IRRIG » avec une répartition de crédits de paiements sur les exercices 2023, 2024, 2025 ;

Considérant la volonté de réaliser deux carrières en sable (sub-irrigation), changer le sol de la carrière en herbe, créer une tribune autour de la carrière Uriel et construire 4 réserves d'eau sur l'ensemble du site conformément aux recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), des besoins de la structure et des capacités de récupération d'eau provenant des toitures des bâtiments existants ;

Considérant, dans la perspective d'une réalisation des travaux à l'échéance 2024, la nécessité de rédiger dès à présent les marchés publics de travaux correspondants ;

Après en avoir délibéré,

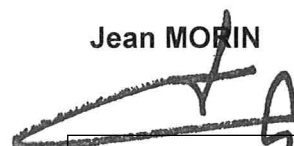
Le Comité du Syndicat Mixte du Pôle Hippique, à l'unanimité des membres présents,

- **approuve** le plan de financement prévisionnel du programme « carrières, réserves d'eau, tribune (CRET) » présenté en séance et joint en annexe ;
- **émet un avis favorable** au lancement des procédures administratives telles que mentionnées ci-après :
  - o marchés de travaux pour un montant total estimé à 480 000€ portant sur l'ensemble des réserves d'eau (Cabinet de géomètre CAVOIT)
  - o marchés de travaux pour un montant total estimé à 720 000€ portant sur les carrières Uriel, le Tôt et les tribunes (Direction du patrimoine départemental – Département de la Manche) ;
- **autorise** le Président du Syndicat Mixte du Pôle Hippique :
  - o à solliciter les subventions auprès de la Région Normandie, l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), le Fonds Eperon et le Fonds Vert, afin de poursuivre les démarches et finaliser le plan de financement ;
  - o à signer tous les documents afférents à ces travaux y compris en matière d'urbanisme.

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte  
du Pôle Hippique de Saint-Lô,**

**Jean MORIN**



Accusé de réception en préfecture  
050-251405460-20230619-14-2023-DE  
Date de télétransmission : 12/07/2023  
Date de réception préfecture : 12/07/2023